

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DEPARTEMENT  
**HERAULT**  
ARRONDISSEMENT  
**LODEVE**  
Commune de  
**PAULHAN**

Séance du 20 avril 2026

N° 2026/04/018

Date de la convocation	13/04/2026
	<b><u>Votes</u> : 27</b>
Présents : 24	Pour : 27
Absents : 3	Contre : 0
Représentés : 03	Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six et le 20 avril

Le Conseil Municipal de la Commune de Paulhan s'est réuni dans la salle du conseil municipal à dix-huit heures trente sous la présidence de Claude VALERO.

Etaient présents : MM. VALERO Claude, RICARD Christine, BOUTONNIER-BOUSQUET Jean-Pierre, GAVINET Isabelle, GUERIN Grégory, ROYON Sophie, LAMBERT Marcel, BONSIGNORI Vincent, BOUISSON Mylène, LENTHERIC Brice, CAMPOY Véronique, NEGRE Stéphane, DUMOUCHEL Jacky, MARCHESE Cécile, JAURION Léon, BONNET Martine, PEREZ Julia, ESCOURBIAC Gilbert, NOUGOUM Mohamed, DJUROVIC Aleksandra, RAMEL Isabelle, BALP-COSTAL Carine, ROUSSÉ Jean-Claude, MARTINEZ Mélisa.

Etaient absents : PONCE Véronique, GAUTRON Jérôme, DAVIT Hélène

Procurations :

- PONCE Véronique à PEREZ Julia
- DAVIT Hélène à CAMPOY Véronique
- GAUTRON Jérôme à BONSIGNORI Vincent

**Objet : SIVOM d'Agde Fourrière animale - Désignation de trois représentants titulaires et de trois représentants suppléants**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, suite aux élections municipales, il convient de nommer les nouveaux représentants de la commune au SIVOM d'Agde - Fourrière animale.

A ce titre, il propose de nommer trois représentants titulaires :

- Monsieur Jacky DUMOUCHEL
- Madame Véronique PONCE
- Madame Hélène DAVIT

Il propose également de nommer trois délégués suppléants :

- Monsieur Léon JAURION
- Monsieur Marcel LAMBERT
- Madame Mylène BOUISSON

Oui l'exposé de son rapporteur,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix,

- Décide de désigner Monsieur Jacky DUMOUCHEL, Madame Véronique PONCE, Madame Hélène DAVIT, représentantes titulaires, pour représenter la commune au sein du SIVOM d'Agde Fourrière animale,
- Décide de désigner Monsieur Léon JAURION, Monsieur Marcel LAMBERT, Madame Mylène BOUISSON, représentants suppléants
- Mandate Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à accomplir toutes les démarches administratives relatives à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

**Le Maire,**  
**Claude VALERO**



Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Affiché le :

Transmis au représentant de l'Etat le :